



La Sécu pillée pour financer la guerre !

Haro sur la Sécurité sociale ! : c'est le message envoyé par la Cour des comptes ce 26 mai.

L'argument du « trou de la Sécu » est remis sur la table : 15,3 milliards d'euros de déficit en 2024.

Une situation « *hors de contrôle* », selon le président de la Cour des comptes, Moscovici.

Mais au fait, d'où vient ce déficit ?

La Cour des comptes répond elle-même à cette question : « *Le montant des allègements généraux de cotisations patronales, qui ont pour objet de réduire le coût du travail, a presque quadruplé entre 2014 et 2024, pour atteindre 77 milliards d'euros* ».

Il suffirait donc que les patrons restituent à la Sécu les 77 milliards d'euros d'« allègements » et, non seulement le « trou de la Sécu » de 15,3 milliards disparaît, mais le budget de la Sécurité sociale devient largement bénéficiaire.

Le gouvernement a décidé de couper 40 milliards d'euros supplémentaires dans le budget de 2026 pour financer son budget militaire. Le pillage de la Sécu fait partie des moyens de ce financement.

Concrètement, cela signifie pour les assurés moins de soins et de remboursements, moins de personnels dans les hôpitaux.

L'argent pour les hôpitaux et pour les soins, pas pour la guerre !

Déjà 89 306 travailleuses et travailleurs se sont associés à l'appel « Pas un homme, pas un sou, pas une arme pour la guerre ! »

Adhérez au Parti des travailleurs. Lisez *La Tribune des travailleurs*.

Je souhaite adhérer au Parti des travailleurs.

Nom, prénom :

Adresse :

Courriel et/ou téléphone :

A retourner à : contact@parti-des-travailleurs.fr ou à Parti des travailleurs,
BP 31, 93105 Montreuil Cedex.

Accédez au site du
Parti des travailleurs
en flashant le QR Code

